

Le Président,

Bruges, le 28 novembre 2007
Nos réf. : jfc/sb/07.4069

Objet : Lettre aux candidats à la Présidence de l'UIMM

Monsieur le candidat à la Présidence,

L'UIMM de la Gironde et des Landes, anciennement Fédération de la Métallurgie de Bordeaux et du Sud-Ouest créée en 1911, reste particulièrement attachée à l'UIMM nationale dans sa dimension d'*union de syndicats professionnels territoriaux*.

C'est pourquoi, elle attend de la nouvelle équipe dirigeante que celle-ci conduise le plus rapidement possible sous l'autorité du nouveau Président *une réforme en profondeur* permettant de rénover l'objet, les méthodes, le type de relation entre les membres, la gouvernance, les principes organisationnels et la politique de communication de l'organisation professionnelle nationale.

Dans notre esprit, il s'agit là de se donner les moyens de construire, comme dirait le MEDEF, l'UIMM du XXI^{ème} siècle, sans pour autant mettre à bas l'apport historique, l'expérience et l'expertise que l'organisation nationale a su agréger et promouvoir depuis sa création, et qui demeure, pour les entreprises et les employeurs de l'industrie, d'un intérêt considérable.

C'est pourquoi nous attendons avant tout :

1. un plan d'action d'urgence à effet immédiat intégrant notamment une *mission d'expertise comptable et de contrôle des comptes*, une *mission générale de communication interne et externe*, ainsi qu'*une mission de suivi de la réforme* et de son évaluation ;
2. l'organisation rapide d'« états généraux », ou d'une convention, sur une base participative élargie, destinés à arrêter les valeurs et les principes fondamentaux qui doivent présider désormais à l'action de l'Union, en vue d'adopter *une charte culturelle commune* à l'ensemble des membres ;
3. la réunion dans les six mois d'une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Union ayant pour objet l'adoption d'*une réforme générale des statuts* de l'UIMM, l'intégration des nouvelles règles de contrôle des comptes, la constitution du fonds associatif, ainsi qu'une délibération exceptionnelle sur *l'utilisation des réserves de l'Union* ;

.../...

4. à la suite de l'adoption des nouvelles règles statutaires, l'organisation d'une nouvelle élection à la Présidence en 2008 en vue d'asseoir une légitimité renouvelée, ainsi que la mise en place d'un *nouveau schéma organisationnel et fonctionnel de l'Union*.

Pour ce qui nous concerne, nous souhaitons que les réponses de l'Union tiennent suffisamment compte de la mesure de la situation pour transformer la crise que nous connaissons en opportunité pour l'avenir, notamment :

- en enrichissant son *champ d'intervention* aux domaines de l'innovation et du développement industriel, des affaires européennes, des politiques régionales, ainsi que par la prise en compte effective des exigences d'une *politique d'action territoriale* fondée sur l'expérience et l'initiative du terrain ;
- en confortant l'*exigence de légitimité* à partir d'une représentation et d'une expression renforcées des chambres syndicales territoriales ;
- en intégrant de manière optimale toutes les règles utiles du droit commun des associations, sans renoncer pour autant au statut d'union de syndicats professionnels de la Loi de 1884 ;
- en consacrant un *principe de collégialité effective* pour les décisions et les délibérations d'orientations stratégiques, à la fois dans chacune des instances de l'Union, ainsi qu'entre les représentants élus et les responsables permanents de l'organisation (étant considéré comme souhaitable que nul ne puisse cumuler les fonctions de Président et de responsable permanent de l'Union) ;
- en structurant le Bureau de l'Union par une représentation optimisée des chambres syndicales territoriales ainsi que par *la mise en place de missions générales d'intérêt stratégique* pouvant être confiées aux membres du Bureau ;
- en évitant, surtout, de répondre à une crise historique par de simples mesures d'« adaptation » ou, au pire, par un repli centralisateur de l'organisation qui ne ferait que traduire un esprit de fermeture décliniste ; mais au contraire en s'ouvrant davantage à ce qui fait la force de notre légitimité entrepreneuriale, fondée sur *une logique ascendante à partir de la dimension territoriale*.

Nous espérons contribuer par ces quelques pistes de réflexion au processus de réforme qui nous paraît indispensable pour instaurer les bases solides d'une organisation renouvelée destinée à affronter les défis importants de l'économie industrielle actuelle, dans l'esprit de service, de professionnalisme, et de présence territoriale que l'UIMM doit continuer à incarner.

Dans l'attente de connaître, au regard de ces propositions, votre opinion et vos orientations afin de pouvoir en informer nos ressortissants et de déterminer le soutien et le choix de l'UIMM Gironde-Landes pour la prochaine Présidence de l'UIMM,

Nous vous prions de croire, Monsieur le candidat à la Présidence, à l'assurance de nos plus cordiales salutations.



Jean-François CLEDEL